

Aroma-Zone valorise les matières premières végétales issues de coproduits



L'entreprise Aroma-Zone, marque française pionnière en aromathérapie et experte naturelle en soins et beauté, qui possède deux sites en Vaucluse, à Cabrières d'Avignon et à Châteauneuf-de-Gadagne, crée des produits à partir de matières premières végétales issues de coproduits. Une valorisation que l'entreprise partagera lors du salon professionnel de l'agriculture méditerranéenne Med'Agri, qui aura lieu du mardi 15 au jeudi 17 octobre au Parc des expositions à Avignon.

Née en 1999 de la passion de deux sœurs pour les huiles essentielles, l'entreprise Aroma-Zone comptabilise plus de 2 300 références réparties dans trois univers différents : le bien-être, la beauté, et la



maison. La société, qui possède deux sites en Vaucluse, travaille des produits naturels et bio, avec des valeurs fortes en faveur de la RSE (Responsabilité sociale des entreprises), à savoir pour l'humain, le climat et la biodiversité.

« Dans l'idée de travailler en circuit court et de travailler sur tout ce qui est économie circulaire, il y a une voie assez royale, c'est celle des coproduits », explique <u>Maud Reboul</u>, responsable des Achats Durables d'Aroma-Zone. Aujourd'hui, l'entreprise travaille avec environ 500 matières premières végétales, dont 70% sont certifiées biologiques.

Revalorisation de matières premières pour la cosmétique

Parmi les matières premières revalorisées par Aroma-Zone et par conséquent par les agriculteurs qui les fournissent, il y a notamment les graines de tomates de Provence bio, qui proviennent des alentours d'Aix-en-Provence. Si ces tomates sont normalement utilisées pour en faire des purées, des jus, ou des sauces, l'entreprise Aroma-Zone, elle, utilise ses pépins. Pour l'industrie de la cosmétique, ces derniers peuvent être valorisés pour faire une huile de soin aux propriétés antioxydantes.

« Dans la cosmétique, les coproduits présentent une vraie valeur ajoutée, et ont un côté très noble, finalement. »

Maud Reboul

Aroma-Zone vend également une huile de soin de prune de Gascogne bio. Si le fruit est utilisé principalement pour l'industrie agroalimentaire, son noyau, lui, est souvent délaissé. Pourtant, il contient un amandon, dont l'huile peut être utilisée pour la cosmétique, et qui a des propriétés très nourissantes et émollientes.





L'huile réalisée avec des pépins de tomate d'Aroma-Zone. © Aroma-Zone

Le coproduit, une valorisation qui profite à tous

Du circuit court, de l'économie circulaire, du bio et du made in France, ce sont des valeurs chères à l'entreprise qui se traduisent par la création de ces coproduits. Une revalorisation dont tout le monde est



gagnant : le producteur, le consommateur, et Aroma-Zone.

L'entreprise revalorise un produit qui n'aurait peut-être pas été exploité jusqu'au bout, ce qui lui donne une vraie valeur ajoutée puisqu'Aroma-Zone propose des produits originaux et rares. C'est donc aussi bénéfique pour le consommateur. Le producteur, quant à lui, en utilisant ses produits jusqu'au bout, évite le coût de traitement de déchets, mais va aussi pouvoir développer ses revenus.

Le salon Med'Agri

L'entreprise Aroma-Zone sera présente au salon Med'Agri, qui aura lieu du mardi 15 au jeudi 17 octobre. La journée du mardi 15 octobre accueillera notamment différentes rencontres autour des coproduits (pour voir le programme complet du salon, <u>cliquez ici</u>).

« Ce salon sera une très belle opportunité pour rencontrer pas mal de parties prenantes », explique Maud Reboul. Agriculteurs, metteurs en marché, ou encore extracteurs sont présents à l'événement. Ce sera l'occasion pour l'entreprise de trouver de nouveaux contacts pour développer la filière des coproduits, mais aussi de découvrir des innovations. « Cette thématique des coproduits, on ne la voit peut-être pas assez sur les salons donc on fait bien de la mettre en avant, et qui sait, nous allons peut-être trouver la nouvelle innovation de demain! », conclut la responsable des Achats Durables d'Aroma-Zone.